

GAZ de schiste

Mémoire présentée le 15. novembre 2010
devant le BAPE

par Edwidge Skuhaska

Membre de l'Alliance canadienne
pour l'air pur (CCAP)

Membre du Réseau des femmes en environnement

Table des MATIÈRES

Introduction

Chapitre I - Pollution de l'Air

Chapitre II - Eau

Chapitre III - Bruit

Conclusion.

Introduction.

À Québec, on ne parle que du gaz de schiste ces derniers mois. Les camps se sont formés: industrie gazière, les environnementalistes et les citoyens.

Le risque pour l'environnement est important.

L'exploitation du gaz de schiste pourrait faire augmenter les émissions de gaz à effet de serre, empiéter sur les Habitats Naturels FAUNIQUEs et réduire les réservoirs d'eau de source.

Je suis membre de l'Alliance canadienne pour l'Air pur (CCAA).

Nous avons des représentants dans chaque province.

Mon rôle est de lutter contre la pollution de l'air sur la Rive-Sud de Montréal.

Notre préoccupation principale consistait depuis le début des années 1990 à s'opposer au chauffage au bois dans les zones urbaines. Nous savons que la fumée de bois contient des particules fines toxiques comme des oxides et furannes, hautement dangereuses pour la santé humaine.

Nous avons appris récemment que - lors du forage du gaz de schiste, l'eau de fracturation pétrolière saturée de méthane, un gaz toxique, se libère ensuite dans la nature.

Un autre danger pour notre santé, une autre nuisance, une autre pollution de l'air!

Nous nous sommes penchés sur ce problème, qui, comme la fumée de bois, constitue un danger pour notre santé.

CHapitre I - Pollution de l'Air

Le gaz de pétrole rejeté dans l'ATmosphère du carbone emprisonné dans le sous-sol depuis 400 millions d'années. C'est une poison qui fait de nous inquiéter pour l'Air.

Un Américain, Théo Colborn est l'auteur des plusieurs publications sur les composés chimiques qui pourraient modifier le développement des Humains et des ANIMAUX.

Il est spécialiste de l'impact de la pollution chimique sur la santé Humaine

Sa recherche a paru dans la revue: "International Journal of HUMAN & Ecological Risk Assessment", Titree "Natural gas operations from a public Health perspective".

Il a identifié 944 produits chimiques présents lors du forage. Parmi ceux, 13 ont un effet nocif pour la santé et devraient donc être considérés à risque.

Ses recherches prouvent que 37% des produits chimiques sont Volatiles. Ils s'évaporent et ne peuvent pas être contenus sur le site du forage.

Donc s'évaporent dans la nature.

L'étude de Théo Colborn, spécialiste réputé de l'impact de la pollution chimique sur la santé compile pour la première fois des données sur les produits chimiques utilisés par l'industrie gazière.

Les dangers de contamination de l'eau monopolisent l'attention, mais il faut s'inquiéter également pour l'Air.

Les 353 produits chimiques décrits avec précision, démontrent le risque pour la santé.

Une exposition théorique à 52% de ces produits causerait une atteinte au système nerveux.

46% d'entre eux nuisent au système cardiaque.

40% - au système immunitaire.

Dans 25% des cas, les produits sont cancérogènes.

La recherche ajoute que 37% des produits chimiques sont Volatiles.

Les composés volatiles sont plus nombreux (81%) à nuire au système nerveux.

Plusieurs systèmes vitaux, dont le système endocrinien, sont extrêmement sensibles à très faibles doses de produits chimiques.

Les appareils de forage, les bassins de stockage et les torchères complètent les risques de pollution de l'Air.

Chapitre II - Eau

Voici la délicate question de l'eau.

Théo Colborn dans son étude met accent sur la difficulté de développer un programme de la qualité de l'eau.

D'après lui, il faudrait réglementer "fracturation hydraulique" par Safe Drinking Water Act, qui est présentement exclu de la réglementation du fédéral américain.

Comme résultat, les foreurs ne sont pas obligés de divulguer la nature des composants chimiques lors du forage.

L'étude récente de l'Université de Toronto au sujet de la protection des eaux souterraines soulève d'importantes questions. Dans l'Etat de New York les forages sont interdits dans les régions qui servent de réserve d'eau potable pour les villes de New York et Syracuse.

La question des eaux usées soulève donc des inquiétudes. Car pour extraire le gaz des roches poreuses (schiste), il faut les fragmenter sous pression avec du mélange d'eau, du sable et des produits chimiques.

Il faut compter environ 11 millions de litres d'eau pour chaque forage.

Une crainte souvent exprimée par la population concerne la contamination des eaux souterraines.

Les réserves d'eau ne sont pas protégées à 100%.
Il y a eu déjà des cas de fuites de gaz à cause de revêtements mal posés.

La gestion des énormes quantités d'eau nécessaires au procédé de fracturation pose un problème. Il faudrait trouver des façons de disposer des eaux résiduelles, issues de la fracturation.

La technique dite de "fracturation hydraulique" de la roche-réservoir présente un risque réel de contamination des eaux de surface.

Il faudrait s'assurer que l'on dispose proprement des fluides de fracturation, car ceux-ci contiennent, dans une proportion de 1%, des produits chimiques nocifs.

Il faudrait s'assurer que le liquide enfoui ne profite pas de failles naturelles de la roche et trouve son chemin dans la nappe phréatique proche de la surface.

Malgré ces efforts, on ne pourra pas éliminer la possibilité d'un retour des eaux contaminées.

Chapitre III - Bruit.

Nous demandons à l'industrie gazière de répondre aux principales préoccupations des gens.

De ne pas les endormir par des documents qui ne répondent pas à leurs demandes.

Le bruit des foreuses est dérangeant.

Il ya des forages collés sur des maisons, parfois à 1,5 km. de la foreuse.

La loi sur les mines, qui régit l'industrie gazière a préséance sur tous les règlements municipaux, que ce soit pour le zonage ou le bruit.

Les municipalités et les MRC n'ont pas le pouvoir d'encadrer le forage.

Les citoyens subissent en plus le bruit des génératrices et le va-et-vient de 40 camions par jour, remplis d'eau.

Cette situation demande de prioriser les coins du pays les plus éloignés des zones habitées.

CONCLUSION.

La résistance citoyenne à ce nouveau problème est vive. D'après l'ex-ministre de l'Environnement, André Bojchov, les Québécois sont furieux d'être placés devant les faits accomplis.

Ils ont le droit à leur qualité de vie, à la sécurité. Il ne faut ^{pas} négliger les risques psychologiques liés aux nuisances. La planification devrait être élaborée avec la population des régions.

Nous voyons la nécessité de la recherche pour trouver un certain équilibre entre les intérêts économiques et les aspirations sociales et écologiques.

La province devrait imposer des contraintes environnementales substantielles.

Le principal défi de l'industrie gazière devrait être de rallier l'opinion publique.

Aucune entreprise ne procédera à un investissement d'envergure dans le domaine du gaz de schiste sans le consentement de la population.

Tandis que le gouvernement accorde de formidables avantages fiscaux aux sociétés gazières, le citoyen

lui, vient de perdre la valeur de sa maison.
Il faut freiner les appétits financiers de l'industrie
gazière.

Si le gaz de pétrole est cette formidable manne qui va
enrichir le Québec, pourquoi cela devrait-elle vider les
poches des citoyens qui vivent à proximité des travaux
d'exploitation?